

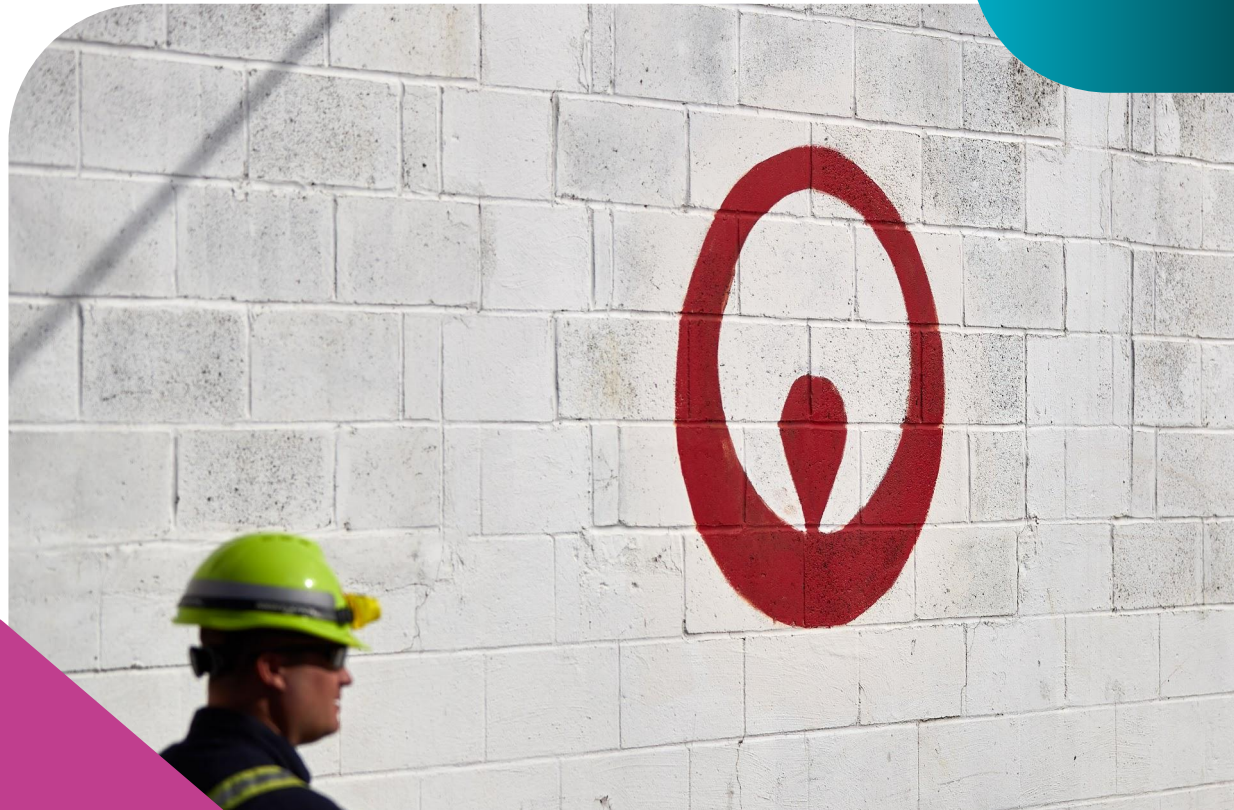
Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de reception de l'AR: 10/12/2024

066-246600415-AU_081_2024-AU
A G E D I



Capacités Techniques



Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de reception de l'AR: 10/12/2024

066-246600415-AU_081_2024-AU

A G E D I



SOMMAIRE

- 1 L'entité candidate
- 2 L'essentiel de Veolia en France
- 3 Veolia RVD en région Sud-Ouest
- 4 Notre système de management intégré
- 5 Notre politique de prévention Santé - Sécurité
- 6 La transition écologique, notre priorité

Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de reception de l'AR: 10/12/2024

066-246600415-AU_081_2024-AU

A G E D I

1

L'entité candidate



Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de réception de l'AR: 10/12/2024

066-246600415-AU_081_2024-AU

A G E D I

1. LE CANDIDAT

Entité juridique candidate

Dans le cadre de cette appel à candidatures, Veolia est représentée par l'entité juridique suivante :

ONYX LANGUEDOC ROUSSILLON

Entité rattachée au groupe Veolia Recyclage & Valorisation des Déchets, Région Sud-Ouest.

Votre contact



Christophe MATEU



07 78 95 60 64



christophe.mateu@veolia.com

Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de reception de l'AR: 10/12/2024

066-246600415-AU_081_2024-AU

AGEDI



2

L'essentiel de Veolia en France

Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de réception de l'AR: 10/12/2024

066-246600415-AU_081_2024-AU

A S E D N

2. L'ESSENTIEL DE VEOLIA EN FRANCE

Notre mission : "Ressourcer le monde":

Développer l'accès aux ressources

Veolia propose des solutions d'exploitation plus sobres écologiquement et plus efficaces économiquement, permettant d'augmenter à la fois le potentiel et l'accessibilité des ressources disponibles.

Préserver les ressources

Veolia développe des solutions pour optimiser l'usage des ressources, les économiser et en protéger la qualité et l'efficacité tout au long des cycles d'utilisation.

Renouveler les ressources

Veolia rend possible la création de nouvelles ressources « secondaires », qui viennent progressivement compenser la raréfaction des ressources naturelles « primaires », générant ainsi de nouvelles opportunités de développement économique et social respectueuses de l'environnement.



Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de reception de l'AR: 10/12/2024

066-246600415-AU_081_2024-AU
AGEDI

2. L'ESSENTIEL DE VEOLIA EN FRANCE

Nos 3 métiers

Veolia accompagne les villes et les industries françaises dans la gestion, l'optimisation et la valorisation de leurs ressources en eau, en matières et en énergie. Elle leur apporte des solutions qui contribuent à développer l'accès aux ressources, à les préserver et à les renouveler.



Gestion du cycle global de l'eau, de la production et distribution d'eau potable, à la collecte, traitement et valorisation des eaux usées.



Gestion des déchets liquides, solides, banals ou spéciaux. Maîtrise de l'ensemble du cycle de vie, de la collecte au recyclage, jusqu'à la valorisation finale sous forme de matière ou d'énergie.



Efficacité énergétique, gestion performante des réseaux de chaleur et de froid, production d'énergies vertes.

Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de reception de l'AR: 10/12/2024

066-246600415-AU_081_2024-AU

AGEDI

2. L'ESSENTIEL DE VEOLIA EN FRANCE

Chiffres clés 2023

7 244 M€

De Chiffre d'affaires

2 Zones

Eau France

Recyclage et
Valorisation des Déchets
France

51 685

collaboratrices et
collaborateurs

**Autres
activités en
France**

Veolia Technologies et
Contracting

Maintenance
Environnementale
Industrie Bâtiment
(MIB)



Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de reception de l'AR: 10/12/2024

066-246600415-AU_081_2024-AU
A G E D

2. L'ESSENTIEL DE VEOLIA EN FRANCE

Recyclage & Valorisation des Déchets (1/2)

Gestion des déchets liquides, solides, banals ou spéciaux. Maîtrise de l'ensemble du cycle de vie, de la collecte au recyclage, jusqu'à la valorisation finale sous forme de matière ou d'énergie.

15 154 collaborateurs

11,6 millions d'habitants desservis en collecte pour le compte des collectivités locales

60 000 entreprises clientes

52,6% de clients industriels

1, 691 millions de tonnes de matières premières recyclées réintroduites dans l'économie

2,5 millions de MWh d'électricité vendue soit l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 50% des Parisiens

2,3 millions de MWh d'énergie thermique vendue

2,453 milliards d'euros de chiffre d'affaires (hors intra-groupe)

Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de reception de l'AR: 10/12/2024

066-246600415-AU_081_2024-AU

AGEDI

2. L'ESSENTIEL DE VEOLIA EN FRANCE

Recyclage & Valorisation des Déchets (2/2)

ORGANISATION ET IMPLANTATIONS

108 centres de tri et recyclage



38 Unités de Valorisation Énergétiques



55 centres de traitement biologiques



31 Installation de Stockage de
Déchets Non-Dangereux



162 unités opérationnelles de
collecte



Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de reception de l'AR: 10/12/2024

066-246600415-AU_081_2024-AU

A G E D I

3

Veolia RVD en région Sud-Ouest



Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de réception de l'AR: 10/12/2024

066-246600415-AU_081_2024-AU

A G E D I

3. VEOLIA RVD EN RÉGION SUD-OUEST

Chiffres clés 2023

531 M€

De Chiffres d'affaires

1 329

collaboratrices et
collaborateurs

773 284 tonnes

de **déchets industriels** et
issus de la **collecte
sélective** triés et valorisés
dont :

64 812 tonnes de bois valorisées
en énergie ou recyclées

182 518 tonnes de papiers,
cartons et plastiques recyclées

6 308 tonnes de verre recyclées

36 065 tonnes de déchets
organiques valorisées en matière
(compost) ou en énergie

1 045 258 tonnes

de déchets collectés issus
**des entreprises et des
collectivités**

1 648 413 tonnes

de déchets **valorisés en
énergie** soit

303 000 MWh d'électricité
vendue

658 000 MWh d'énergie
thermique vendue

Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

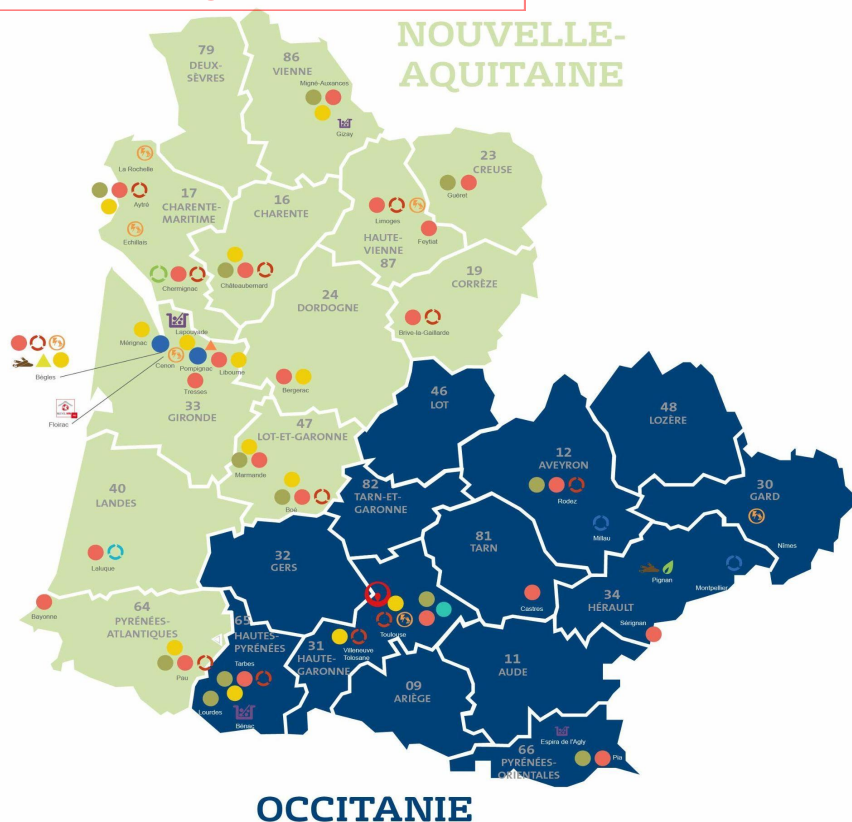
Date de réception de l'AR: 10/12/2024

3. VEOLIA RVD EN RÉGION SUD-OUEST

Nos implantations

066-246600415-AU_081_2024-AU

AGEDI



- Direction régionale
- 23 Centres de services Entreprises (collecte Déchets Industriels)
- 12 Centres de services Collectivité Locales (collecte déchets ménagers, collecte sélective) en lien avec la direction des services aux entreprises
- 1 Centre de tri filière déchets d'éléments d'ameublement
- 12 Centres de tri des déchets industriels
- 2 Centres de tri des déchets ménagers
- 1 Centre de tri des déchets ménagers et industriels
- 7 Unités de valorisation énergétique (UVE)
- 4 Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)
- 14 Déchèteries professionnelles
- 1 Plateforme de traitement biologique
- 1 Déchèterie des déchets ménagers (Recycl'inn)
- 1 Plateforme de valorisation matière bois
- 1 Centre de tri filière déchets d'éléments d'ameublement avec une ligne CSR pour la valorisation énergétique
- 1 Broyeur plastique
- 1 Déchèterie pour particuliers
- 2 Centres de services Collectivité Locales (collecte déchets ménagers, collecte sélective)

42
Sites
d'exploitations

Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de réception de l'AR: 10/12/2024

3. VEOLIA RVD EN RÉGION SUD-OUEST

Nos implantations : **Secteur OCCITANIE**

066-246600415-AU_081_2024-AU

AGEDI



-  Direction régionale
-  23 Centres de services Entreprises (collecte Déchets Industriels)
-  12 Centres de services Collectivité Locales (collecte déchets ménagers, collecte sélective) en lien avec la direction des services aux entreprises
-  1 Centre de tri filière déchets d'éléments d'ameublement
-  12 Centres de tri des déchets industriels
-  2 Centres de tri des déchets ménagers
-  1 Centre de tri des déchets ménagers et industriels
-  7 Unités de valorisation énergétique (UVE)
-  4 Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)
-  14 Déchèteries professionnelles
-  1 Plateforme de traitement biologique
-  1 Déchèterie des déchets ménagers (Recycl'inn)
-  1 Plateforme de valorisation matière bois
-  1 Centre de tri filière déchets d'éléments d'ameublement avec une ligne CSR pour la valorisation énergétique
-  1 Broyeur plastique
-  1 Déchèterie pour particuliers
-  2 Centres de services Collectivité Locales (collecte déchets ménagers, collecte sélective)

Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de reception de l'AR: 10/12/2024

066-246600415-AU_081_2024-AU

A G E D I

3. VEOLIA RVD EN RÉGION SUD-OUEST

Notre organisation

Directrice Régionale
Sophie DELAGE

Assistante de Direction
Claire LEFEVRE

**Direction des Services aux
Collectivités**
Patrice ALARY

Direction des Unités Industrielles
Christophe ARAN

Direction Prévention Santé Sécurité
Eric VENEROSY

**Direction Administrative &
Financière**
Etienne RAYNALT

**Direction des Systèmes
d'Informations**
Thierry MORGANT

**Direction des Services aux
Entreprises**
Jean-Christophe POULTIER

Direction du Développement
Jean-Denis JULIEN

Direction des Ressources Humaines
Tanguy BORVO

**Direction Efficacité Méthodes et
Performances**
Muriel MORCET

Direction Communication
Marie MORTIER DORIAN

**Direction de Projets d'Unités
Industrielles**
Pierre-Yves LE NOAN

Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de reception de l'AR: 10/12/2024

3. VEOIA RVD EN RÉGION SUD-OUEST

066-246600415-AU_081_2024-AU

A.S.E.D.I

Des services adaptés aux besoins des entreprises (1/4)

Services aux entreprises

- Conseil et expertise auprès des entreprises
- Collecte, tri des déchets industriels (bois, plastiques, cartons, métaux, papiers, bio déchets, DASRI...) et production de CSR
- Gestion globale des déchets de sites industriels et d'établissements de santé
- Déchèteries professionnelles
- Mise à disposition de personnel sur site
- Mise à disposition de matériels adaptés (benne, compacteurs...)
- Orientation des matières vers les filières de valorisation matière et/ou énergétique.

La Direction des services aux entreprises a pour ambition est de préserver les ressources, d'optimiser le tri des déchets afin de valoriser et recycler en préparant des matières premières secondaires recyclées de qualité. Les équipes développent pour les clients des solutions de valorisation avec des offres spécifiques pour traiter les 5 flux (papier/carton, plastique, bois, verre, métaux) tout en garantissant la traçabilité de ces flux en temps réel par un reporting en ligne.



Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de reception de l'AR: 10/12/2024

3. VEOLIA RVD EN RÉGION SUD-OUEST

Des services adaptés aux besoins des entreprises (2/4)

066-246600415-AU_081_2024-AU

AGEDI

Moyens Humains

**Direction des Services aux
Entreprises**

Jean-Christophe POULTIER

Assistante DSE

Valérie CASTEL-ROUX

**Direction Pôle DSE
Aquitaine**
Daniel GUILLEMIN

Bègles CSR / PCR
Patrice ORRAY

TRESSÉS
Tristan ROQUES

LIBOURNE
Tristan ROQUES

AGEN/MARMANDE
Emmanuelle CORNUAULT

**Direction Pôle DSE
Poitou-Charente**
Pierre GAMAURY

AYTRE
Oxana CLECH

CHATEAUBERNARD
François BERLAND

MIGNE-AUXANCES
Mark HILLAIRET

**Direction Pôle DSE
Limousin/Dordogne**
Patrice GREGORI

FEYTIAT
Nicolas SAVARY

SOLIGNAC
Alisson Mary

BERGERAC
Collecte : Nicolas SAVARY
Tri : Alisson Mary

BRIVE
Collecte : Nicolas SAVARY
Tri : Alisson Mary

**Direction Pôle DSE
Landes/Pyrénées**
Jean-René DARROZE

LONS
Valérie GIMENEZ

LALUQUE
Sébastien WILHELM

TARBES/LOURDES
Didier CARRERE

**Direction Pôle DSE
Occitanie**
Pascal THEVENET

PIGNAN
Yohann Lopez

PIA/SERIGNAN
Yohann Lopez

**TOULOUSE/
VILLENEUVE-
TOLOSANE**
Collecte : Christel TEYSSÉDRE
Tri : Magali DUCHENE

CASTRES
Christel TEYSSÉDRE

SEBAZAC
Christel TEYSSÉDRE

**Responsable
Transports & Data
Manager**
Thierry HYP

Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de reception de l'AR: 10/12/2024

3. VEOLIA RVD EN RÉGION SUD-OUEST

Des services adaptés aux besoins des entreprises (3/4)

066-246600415-AU_081_2024-AU

AGEDI

Chiffres clés et implantations

228 M€

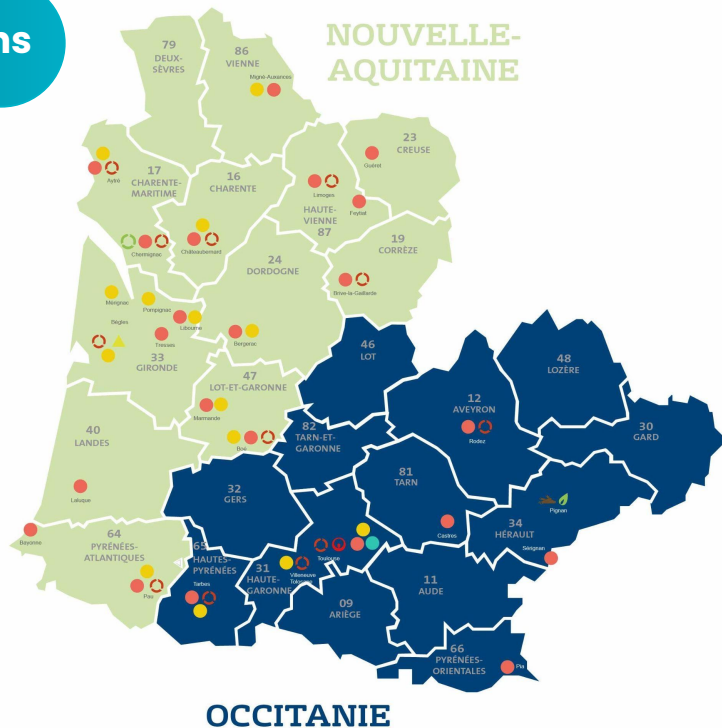
De Chiffres d'affaires

513

collaborateurs

26

Sites d'exploitation



Direction régionale



22 Centres de services Entreprises (collecte Déchets Industriels)



1 Centre de tri filière déchets d'éléments d'ameublement



12 Centres de tri des déchets industriels



14 Déchèteries professionnelles



1 Plateforme de traitement biologique



1 Plateforme de valorisation matière bois



1 Centre de tri filière déchets d'éléments d'ameublement avec une ligne CSR pour la valorisation énergétique



1 Broyeur plastique

Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de reception de l'AR: 10/12/2024

066-246600415-AU_081_2024-AU

Des services adaptés aux besoins des entreprises (4/4)

RÉFÉRENCES

Veolia réalise des prestations similaires au présent marché, sur la Région Sud-Ouest, pour les clients mentionnés dans le tableau ci-après :

Clients	Objet	Montant annuel	Public / Privé
PERPIGNAN MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE	Collecte des conteneurs d'apport volontaire dédiés aux ordures ménagères résiduelles (OMR)	698k €	Public
PERPIGNAN MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE	Collecte des conteneurs d'apport volontaire dédiés aux emballages ménagers recyclables (EMR)	610 k€	Public

Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de reception de l'AR: 10/12/2024

3. VEOLIA RVD EN RÉGION SUD-OUEST

066-246600415-AU_081_2024-AU

Les effectifs de l'entité candidate - **Onyx Languedoc Roussillon**

	Cadres	Employés & Agents de Maîtrise	Ouvriers
2021	22	43	172
2022	15	15	50
2023	16	8	47



Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de réception de l'AR: 10/12/2024

3. VEOLIA RVD EN RÉGION SUD-OUEST

Les effectifs de l'entité candidate - **Onyx Languedoc Roussillon**

066-245600415-AU_081_2024-AU

A G E D I

Type de matériel	Nombre
Basculeur Fixe	1
Basculeur Isolé	11
Bom	7
Plateau	1
Porteur Movi Benne	22
Divers Non Roulant	4
Divers Roulant	8
Engins Agricole	2
Engins Manutention	1
Engins Production	9
Compacteur	111
Presse	6
Remorque Routiere	9
Véhicule Utilitaire	1

Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de reception de l'AR: 10/12/2024

066-246600415-AU_081_2024-AU

A G E D I



4

Notre système de Management Intégré

Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de reception de l'AR: 10/12/2024

4. SYSTÈME DE MANAGEMENT INTÉGRÉ

066-246600415-AU_081_2024-AU

SMI : Gestion des référentiels

» Gestion Globale des référentiels normatifs Qualité, Santé & Sécurité, Environnement et Energie

- ISO 9001 : Management de la Qualité
- ISO 14 001 : Management de l'Environnement
- ISO 50 001 : Management de la Performance Énergétique
- Référentiel interne VIVRE : Management de la Sécurité (labellisé AFNOR et alternative exigeante à la norme ISO 45 001) ou ISO 18 001 : Management de la Sécurité



Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de réception de l'AR: 10/12/2024

4. SYSTÈME DE MANAGEMENT INTÉGRÉ

SMI : Mutualisation et périmètres d'actions

066-246600415-AU_081_2024-AU

A G E D I



Santé, sécurité des salariés, des sous-traitants et des tiers

Une priorité pour garantir un environnement de travail sans dangers, basé sur le dialogue avec les collaborateurs en développant une culture sécurité pour l'implication de tous.



Optimiser les usages et les consommations

Identifier les opportunités d'amélioration des installations et des fonctionnements tout en encourageant l'achat de produits/services économes en énergie.



Tenir nos engagements financiers

Engagements du groupe garantissant une entreprise rentable et des emplois durables.



Prévenir les pollutions environnementales

Maîtrise des impacts sur l'environnement et garantie sur la traçabilité de nos activités.



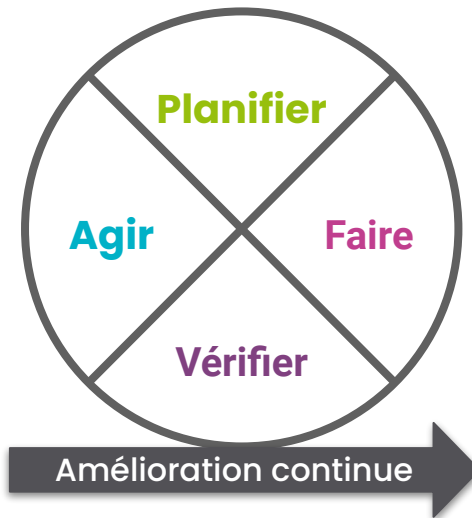
Pilotage des installations industrielles

Amélioration des performances économique et technique de nos sites.



Respect des obligations et accompagnement des collaborateurs

Respect des réglementations et des contrats. Évolution des collaborateurs à travers leurs métiers en poursuivant une politique sociale en faveur de la diversité.



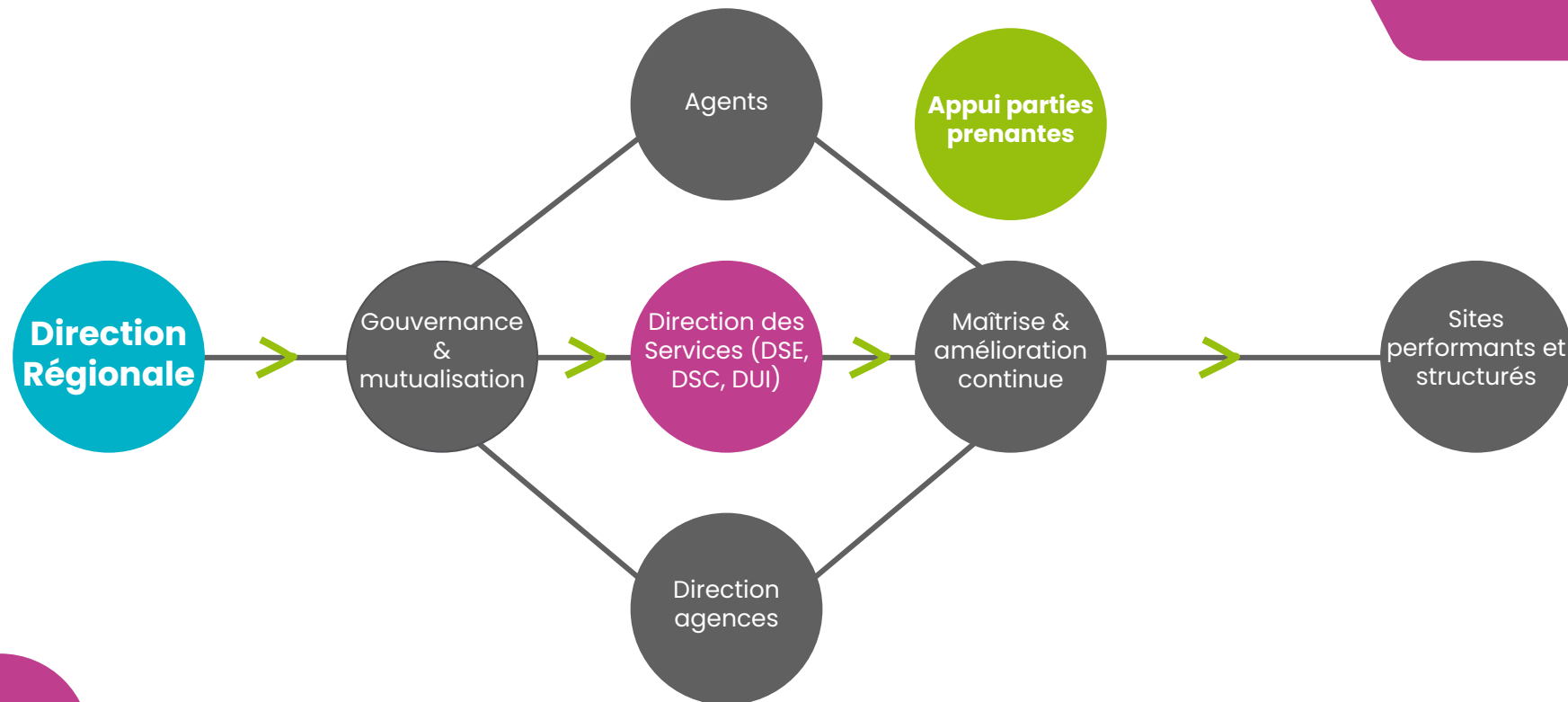
Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de réception de l'AR: 10/12/2024

066-246600415-AU_081_2024-AU
A G E D I

4. SYSTÈME DE MANAGEMENT INTÉGRÉ

SMI : Gouvernance et implication de tous



Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de reception de l'AR: 10/12/2024

066-246600415-AU_081_2024-AU
A G E D I

5

Notre politique de prévention santé-sécurité



Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

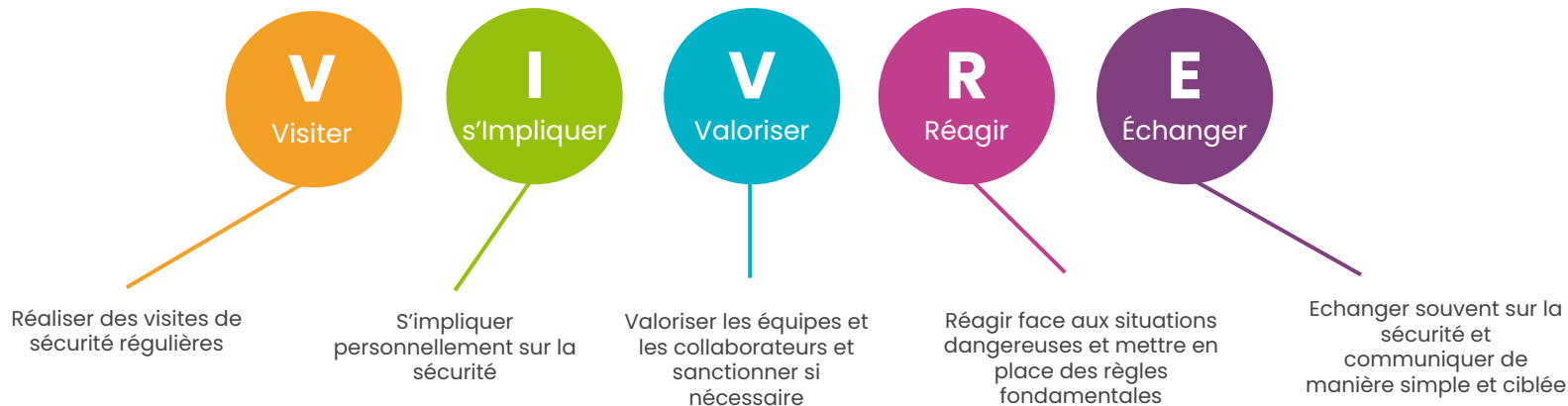
Date de reception de l'AR: 10/12/2024

5. POLITIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

066-246600415-AU_081_2024-AU
A G E D I

Programme de management de la sécurité (1/2)

La santé et la sécurité du personnel travaillant pour Veolia est notre première préoccupation. Notre politique en matière de santé et de sécurité est articulée autour de la mise en œuvre du programme de management de la sécurité, aujourd'hui appelé VIVRE (démarche évolutive), qui structure notamment l'implication des managers (directeur, cadres, agent de maîtrise, ...) pour agir sur la prévention des risques.



Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de reception de l'AR: 10/12/2024

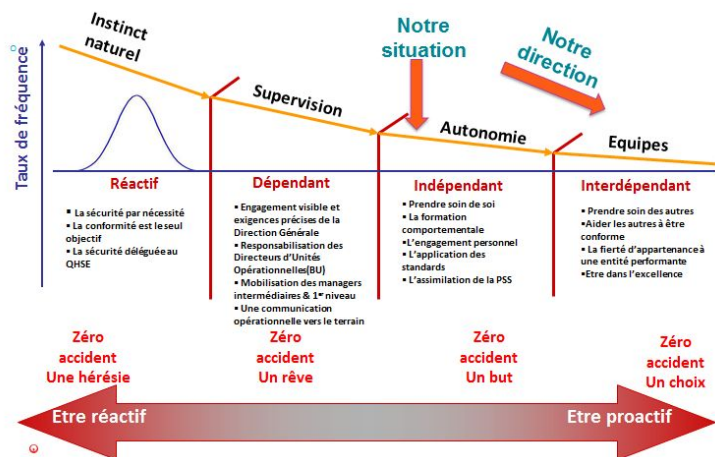
5. POLITIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

Programme de management de la sécurité (2/2)

066-246600415-AU_081_2024-AU
A G E D I

Objectifs :

- Opérer une rupture avec le sentiment de « Sécurité Sanctions » pour créer une dynamique de « Sécurité Protection ».
- La dynamique de « Sécurité Protection » doit guider chaque collaborateur vers une contribution personnelle à l'amélioration de la sécurité dans ses missions par :
 - une prise de conscience personnelle de l'importance des règles fondamentales de Sécurité,
 - une adhésion « spontanée » à respecter et faire respecter des règles par la compréhension de leur finalité,
 - une remontée d'information des situations et comportements à risques empêchant le respect des règles,
 - une participation active dans la recherche de solution permettant de respecter systématiquement les règles fondamentales de sécurité.



Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de reception de l'AR: 10/12/2024

5. POLITIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

066-246600415-AU_081_2024-AU

Référentiel VIVRE : un niveau d'exigence similaire à l'OHSAS 18001 et à l'ISO 45001

L'objectif est de fournir aux exploitations un outil opérationnel spécifiquement adapté à nos métiers, mais qui permet néanmoins de répondre à toutes les exigences du référentiel OHSAS.

Lien entre les référentiels OHSAS et VIVRE

Chapitres du référentiel 18 001 (santé & sécurité)	Éléments de réponses inclus dans le programme VIVRE (santé & sécurité) VEOLIA
4.1 Définition d'un champ d'application	Le manuel définit le champ d'application. Toutes les unités opérationnelles de la Région sont incluses dans le champ du référentiel VIVRE
4.2 Définition d'une politique santé, sécurité	Politique régionale QHSE
4.3.1 Identification des dangers, évaluation des risques et mesures de contrôle	Procédure d'évaluation des risques et documents uniques associés (1 par unité opérationnelle)
4.3.3 Objectifs et programme d'actions	Programme de management intégré régional et plan d'actions par unité opérationnelle, objectifs sécurité définis à plusieurs niveaux (Région, territoire, secteur, unité opérationnelle) indicateurs de suivi
4.4.1 Ressources, rôles, responsabilités, obligations de rendre des comptes et autorité	Règles fondamentales du manager qui doit donner les moyens à ses salariés de travailler en sécurité. Ligne de conduite du manager, fiches de postes top 2015, un QHSE sur site
4.4.2 Compétences, formation et sensibilisation	Plan de formations des unités opérationnelles, tableaux de suivi des habilitations et qualifications
4.4.3 Communication, participation et consultation	Procédure régionale sur la communication interne et externe
4.4.4 Documentation	1 procédure de gestion de la documentation + 1 gestion électronique des documents

Chapitres du référentiel 18 001 (santé & sécurité)	Éléments de réponses inclus dans le programme VIVRE (santé & sécurité) VEOLIA
4.4.5 Contrôle des documents	Procédure de gestion de la documentation
4.4.6 Contrôle des opérations	Visite de sécurité VIVRE Tableau de suivi des contrôle périodiques réglementaires
4.4.7 Prévention des situations d'urgence et capacité à réagir	Procédure de situations d'urgence, fiches reflexes, programme de tests
4.5.1 Mesure et surveillance de performance	Comité de direction régional, Comité de secteur, Comité de Territoire, Comité de secteur, réunion exploitation, revue de processus,
4.5.2 Exigences légales et Evaluation de la conformité	2 Outils groupe : HSE vigilance (pour la veille) et HSE compliance (pour l'évaluation de conformité)
4.5.3 Recherche incidents, non-conformité, action correctives, préventives	Procédure de gestion des non-conformités, situations dangereuses, quick exploitation et plan d'actions
4.5.4 Maîtrise des enregistrements	Procédure de gestion de la documentation, gestion électronique des enregistrements
4.5.5 Audits	Programme d'audits internes, auditeurs internes formés Audit externe 1/an par un organisme extérieur selon le référentiel VIVRE
4.6 Revue de direction	Revue de direction régionale au minimum 1/an

Au même titre que la nouvelle norme ISO 45 001, le référentiel VIVRE intègre la participation et la consultation des instances représentatives du personnel et des salariés sur les aspects sécurité et amélioration des conditions de travail.

Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de reception de l'AR: 10/12/2024

5. POLITIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

086-246600415-AU_081_2024-AU
AGEDI

Le système de management de la sécurité, au travers du référentiel VIVRE, fait partie du Système de Management Intégré de la Région Sud. Ce SMI porté par la Région est décliné au niveau des secteurs, des unités opérationnelles et des sites. Ainsi, les notions de risques et opportunités et de prise en compte des exigences des parties intéressées sont intégrées au système de management, et définis à un niveau Région et UO/site, au même titre que la nouvelle norme ISO 45 001 le demande.

Un programme d'audit interne

Des audits internes sont réalisés chaque année afin de mesurer le niveau de conformité au référentiel. Ces audits peuvent-être réalisés conjointement avec les clients à leur demande. L'ensemble des exigences de ce référentiel s'appliquent également aux entreprises sous-traitantes intervenant au travers du plan de prévention et aux intérimaires.

Un référentiel validé et labellisé par l'AFNOR

Structuré pour répondre aux exigences internes et réglementaires le référentiel VIVRE est construit à partir des référentiels MASE et OHSAS 18 001.

Cette démarche interne, validée par l'AFNOR, totalement appropriée par les collaborateurs, peut se substituer à une démarche de certification selon l'ISO 45001. Ce programme constitue en effet un référentiel interne, audité tous les ans par un organisme extérieur (AFNOR) et spécifique aux activités de Veolia. Ce référentiel est déployé sur la thématique Santé Sécurité en remplacement du référentiel généraliste OHSAS / ISO.

Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de reception de l'AR: 10/12/2024

5. POLITIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

066-246600415-AU_081_2024-AU
A G E D I

Les visites sécurité

La majorité de nos accidents du travail ayant au moins une cause humaine, notre démarche de prévention VIVRE s'appuie sur un outil qui favorise l'échange entre les managers et les opérateurs.

Chaque manager opérationnel, du Directeur Régional au Responsable d'Exploitation, **doit réaliser 10 visites sécurité VIVRE par an.**

Les règles fondamentales

L'analyse des accidents corporels graves de nos activités a permis d'identifier des situations de travail exposantes. Afin de maîtriser ces situations de travail, des règles fondamentales de sécurité ont été définies. 3 règles fondamentales sont définies pour chaque type de métiers représentés chez Veolia.

Ces règles fondamentales sont régulièrement révisées et portées à la connaissance des collaborateurs. Elles sont systématiquement communiquées lors des accueils sécurité.

- Rompre avec la perception de « sécurité-sanction »
- Acter la compréhension des règles fondamentales
- Identifier les difficultés dans l'application des règles fondamentales
- Prendre un engagement mutuel



Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de réception de l'AR: 10/12/2024

5. POLITIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

Outils VIVRE (2/4)

A G E D I

N° du poste : 19.7



REGLES FONDAMENTALES

Agent de collecte et de regroupement DASRI

Règles	Risques
N° 1 : Je ne dois pas manipuler /toucher les déchets à la main mais en utilisant un outil approprié pour les sacs plastiques ou les poignées de transport pour les contenants rigides	Risque : piqûre, coupure, contamination par des agents infectieux
N° 2 : Je n'évolue jamais à pied dans une zone de circulation d'un engin/véhicule sans mission précise. Dans le cas où j'ai besoin d'entrer dans cette zone, je signale ma présence au(x) conducteur(s), j'attends qu'ils m'aient donné leur accord et je reste en contact visuel permanent avec eux	Risque : collision suite à co-activité piétons/engins/véhicules

LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE OBLIGATOIRES (EPI)

<p>SECON ÉQUIPEMENT DES RISQUES</p> <p>Tenue de travail haute visibilité</p> <p>Chaussures de sécurité montantes</p> <p>Gants</p> <p>Casque ou coque de sécurité</p>			
<p>SECON LA NICHÉ DE BONNÉES DE SÉCURITÉ OU PRODUIT CHIMIQUE</p> <p>Gants produits chimiques + protection oculaire</p>		<p>EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL</p> <p>Gants anti-piqûres + pince à déchets</p>	
<p>AUTRES EPI NÉCESSAIRES EN FONCTION DE L'INTERVENTION</p>		<p>AUTRES EPI NÉCESSAIRES EN FONCTION DE L'INTERVENTION (Ex : Masque type FFP3...)</p>	

N° du poste : 5.11



REGLES FONDAMENTALES

Conducteur BOM DI

Règles	Risques
N° 1 : Je reste toujours en dehors de la zone d'évolution des lève-conteneurs	Risque : heurt avec élément en mouvement / choc / écrasement
N° 2 : Je ne marche jamais sur la butée du quai et/ou je ne me penche jamais dans le vide	Risque : chute de hauteur
N° 3 : Je n'évolue jamais à pied dans une zone de circulation d'un engin/véhicule sans mission précise. Dans le cas où j'ai besoin d'entrer dans cette zone, je signale ma présence au(x) conducteur(s), j'attends qu'ils m'aient donné leur accord et je reste en contact visuel permanent avec eux	Risque : collision suite à co-activité piétons/engins/véhicules

LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE OBLIGATOIRES (EPI)

<p>SECON ÉQUIPEMENT DES RISQUES</p> <p>Tenue de travail haute visibilité</p> <p>Chaussures de sécurité montantes</p> <p>Gants</p> <p>Casque</p>			
<p>EN CAS DE LAVAGE OCCASIONNEL</p> <p>Protection oculaire et tenue de pluie HIV ou combinaison + gilet HIV</p>		<p>EN CABINE</p> <p>Ceinture de sécurité</p>	
<p>AUTRES EPI NÉCESSAIRES EN FONCTION DE L'INTERVENTION (Ex : Masque type FFP3...)</p>		<p>AUTRES EPI NÉCESSAIRES EN FONCTION DE L'INTERVENTION (Ex : Masque type FFP3...)</p>	

Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de reception de l'AR: 10/12/2024

5. POLITIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

066-246600415-AU_084_2024-AU
A G E D I

N° du poste : 5.1



REGLES FONDAMENTALES

Equipier de collecte

Règles	Risques
N° 1 : En cas de marche arrière exceptionnelle, je reste en permanence en contact visuel direct avec le conducteur	Risque : collision suite à co-activité piétons/engins/véhicules
N° 2 : Je ne fais jamais de collecte bilatérale sauf si elle est recensée dans le plan de collecte	Risque : risque routier
N° 3 : Je reste toujours en dehors de la zone d'évolution des lève-conteneurs	Risque : heurt avec élément en mouvement / choc / écrasement

Les équipements de protection individuelle obligatoires (EPI)



Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de réception de l'AR: 10/12/2024

5. POLITIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

066-246600415-AU_081_2024-AU
A G E D I

La ligne de conduite

Chaque manager a un rôle déterminant dans la prévention des risques au travail. Pour cela la ligne de conduite l'accompagne dans ses missions :

- mettre à disposition les moyens humains, organisationnels et techniques sur chacune de ses activités,
- favoriser les échanges sur la sécurité avec les collaborateurs (briefing/débriefing, visite et causerie sécurité, remontées des situations à risque, ...),
- supprimer toutes situations à risques et rendre tout accident inacceptable,
- travailler sur le comportement en faisant adhérer l'ensemble de nos collaborateurs aux règles et standards sécurité de l'entreprise et évaluer chaque collaborateur à son poste de travail,
- évaluer la survenance d'un accident suite à un risque non identifié, sur le terrain, sur la route, chez nos clients.



LA LIGNE DE CONDUITE SANTÉ SÉCURITÉ DU MANAGER

- Être manager au sein de Veolia activité Recyclage & Valorisation des Déchets, c'est :
- Diriger en montrant l'exemple,
 - Être exemplaire en respectant les consignes de sécurité du site et en ne me mettant pas en situation dangereuse.
 - Réagir en cas de non respect de consigne ou de situation anormale et alerter ma hiérarchie pour des situations pour lesquelles mon autorité et mes moyens ne me permettent pas d'y faire face.
 - Donner les moyens adaptés à mes collaborateurs pour travailler en sécurité.
 - Reconnaître, encourager et valoriser les bons comportements en matière de santé & sécurité
 - Appliquer des conséquences cohérentes et équitables pour les comportements inadaptés
- Expliquer les règles, les appliquer et les faire appliquer sur mon périmètre de responsabilité
- Réaliser les visites et causeries sécurité conformément aux objectifs fixés
- **Que faire lorsqu'une règle fondamentale n'est pas respectée ou qu'un comportement est risqué ?**
- Je stoppe immédiatement l'activité,
- J'analyse selon la méthode **S**avoir **V**ouloir **P**ouvoir,
 - si problèmes constatés au niveau des moyens ou dans l'organisation, je mets à disposition les ressources nécessaires,
 - si problème comportemental, je constate l'écart, rappelle la consigne et explique les risques encourus
- Je vérifie le retour à la norme.

En cas d'écart à une règle fondamentale applicable d'un manager ou d'un opérateur :

- Je recadre et je respecte les règles et échelle de sanction avec application du SVP

Si l'écart est commis par une personne dont vous n'êtes pas l'encadrant direct :

- Je stoppe, j'explique et j'en parle en urgence à son N+1 ou responsable du site pour qu'il intervienne.

- **Que faire lorsque vous n'êtes pas sûr de prendre la bonne décision en terme de sécurité ?**

Je remonte la situation à ma hiérarchie et au service QHSE.

- **Que faire lorsqu'une bonne pratique est détectée ?**

Je réagis et je communique sur la bonne pratique (méthode ABCD pour l'évaluer).

Je dis à minima que je remarque l'effort fourni (D+)

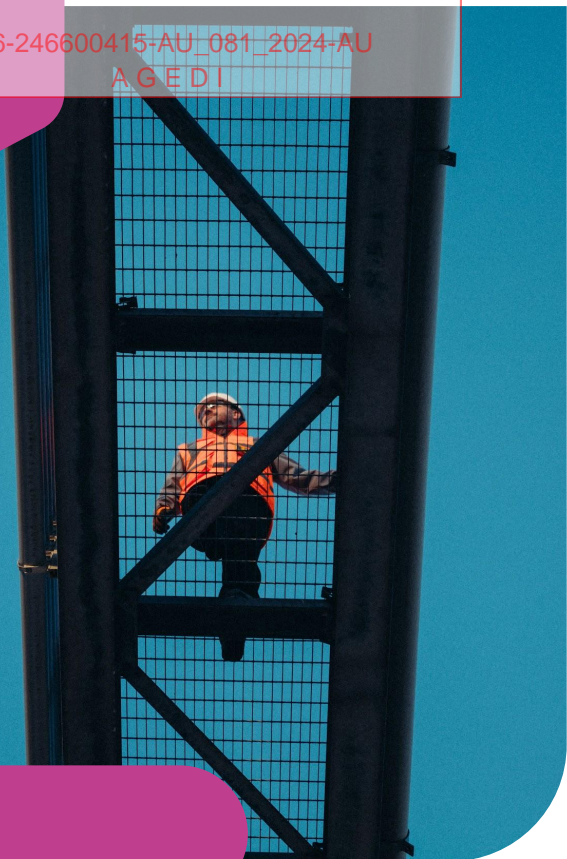
Directeur Région	Directeur Territoire	Directeur de Secteur	Directeur Unité Opérationnelle

Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de reception de l'AR: 10/12/2024

066-246600415-AU_081_2024-AU

AGEDI



6

| La transition écologique, notre priorité

Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de reception de l'AR: 10/12/2024

066-246600415-AU_081_2024-AU

A G E D I

6. LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, NOTRE PRIORITÉ

Le manifeste de la transition écologique

En se positionnant comme l'entreprise de référence de la transformation écologique, Veolia s'engage à accélérer et à massifier le déploiement de solutions existantes, tout en créant celles de demain.

Notre manifeste :

Changement climatique, raréfaction des ressources, effondrement de la biodiversité, pollutions multiples : l'urgence écologique exige que nous allions au-delà de la seule « transition ». L'heure est à la prise de décisions nettes et structurantes. L'heure est à la transformation écologique.



Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de reception de l'AR: 10/12/2024

6. LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, NOTRE PRIORITÉ

066-246600415-AU_081_2024-AU

La raison d'être de Veolia, une démarche de progrès partagé

Convaincu du rôle et de l'utilité des entreprises face aux attentes de la société, le Groupe Veolia est l'une des premières entreprises françaises à avoir défini sa raison d'être, sous l'impulsion de son PDG.

« UNE ENTREPRISE

EST PROSPÈRE

PARCE QU'ELLE EST UTILE

ET NON L'INVERSE. »

ANTOINE FRÉROT
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE VEOLIA



Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de reception de l'AR: 10/12/2024

6. LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, NOTRE PRIORITÉ

006-248600415-AU_081_2024-AU

A.G.E.D.I.

La raison d'être de Veolia, une démarche de progrès partagé

La raison d'être de Veolia ne se résume pas à un slogan, elle s'exprime dans tout un texte.

La raison d'être de Veolia est de contribuer au progrès humain, en s'inscrivant résolument dans les Objectifs de Développement Durable définis par l'ONU afin de parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. C'est dans cette perspective que Veolia se donne pour mission de "Ressourcer le monde" en exerçant son métier de services à l'environnement.

Fondatrice et conçue pour le long terme, la raison d'être de Veolia est beaucoup plus qu'un texte. C'est une **boussole** qui nous aide à fixer et à garder le cap dans le long terme. C'est une démarche de progrès partagé qui concerne l'ensemble des collaborateurs du Groupe, menée au bénéfice de **toutes les parties prenantes**. Elle est mise en œuvre à travers notre programme stratégique Impact 2023 qui sera piloté dans une vision de **performance plurielle**, faisant de Veolia l'entreprise de référence pour la transformation écologique.



Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de réception de l'AR: 10/12/2024

6. LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, NOTRE PRIORITÉ

La raison d'être de Veolia, une démarche de progrès partagé

066-246600415-AU_081_2024-AU

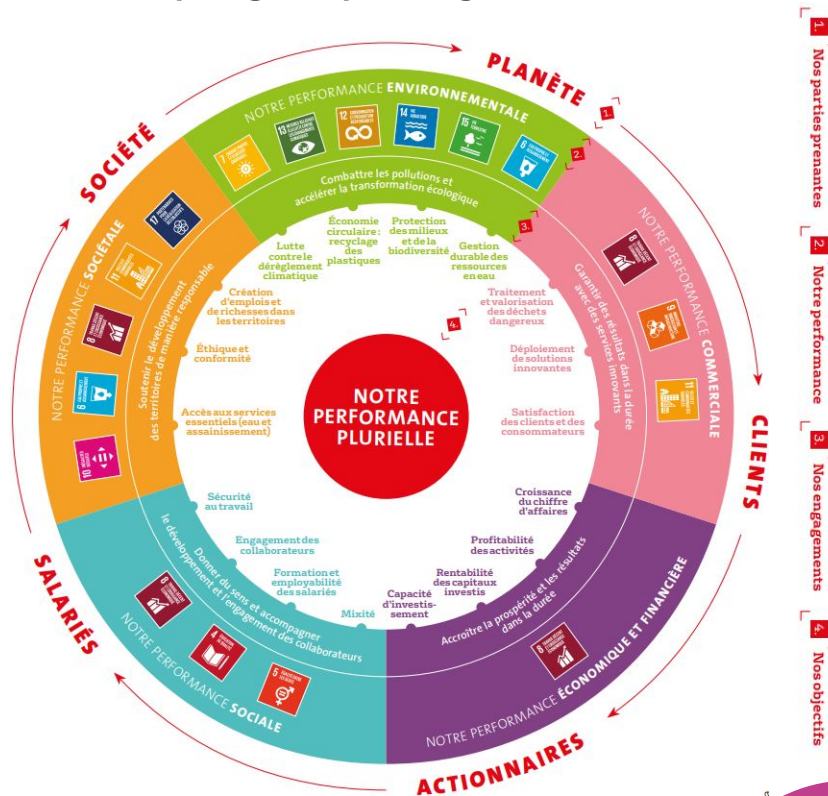
AGEDI

Les objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU

Veolia participe à plus ou moins grande échelle à la mise en œuvre de chacun des 17 ODD, avec un impact direct sur 13 d'entre eux.



Accéder à la roue interactive "Notre performance plurielle"



Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de réception de l'AR: 10/12/2024

AG-2460045-AU-011_2024-AU

A G E D I

8. LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, NOTRE PRIORITÉ

Agir pour avoir plus d'impact – IMPACT RVD

Le groupe Veolia est résolument engagé à devenir le **champion mondial de la Transformation écologique**. L'urgence climatique, défi à la fois planétaire et très local, est attendue par 92% des Français. **La préservation des ressources et le recyclage** sont pour nos concitoyens le premier levier d'action de cette transformation. Veolia s'est doté d'une **"Raison d'Être"**, visant à **contribuer au progrès humain**, en s'inscrivant résolument dans les **Objectifs de développement durable** définis par l'ONU, afin de parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous.

Chez RVD France, notre mission est, dès maintenant, de structurer une véritable économie de la ressource en France pour permettre l'émergence d'une

société 0 déchet, 0 carbone.

Dans ce contexte, **IMPACT RVD** est notre projet d'entreprise à horizon 2023 visant à être utile à nos différentes parties prenantes en améliorant, en continu, notre performance plurielle : **Commerciale, Environnementale, Sociale, Sociétale et Économique et Financière** pour faire émerger cette nouvelle société. Cette performance plurielle s'inscrit dans le respect de nos obligations réglementaires et contractuelles ainsi que les autres exigences auxquelles nous avons souscrit.

Elle garantit la pleine satisfaction de nos clients et de nos parties prenantes dont nos salariés en les accompagnant dans l'évolution de leurs métiers tout en menant une politique sociale en faveur de la diversité. Elle vise également à améliorer la rentabilité de nos activités tout en prévenant les pollutions environnementales potentielles, en optimisant l'usage, la consommation des matières et l'efficacité énergétique et en encourageant l'achat de produits et de services économes en énergie.

Pour concrétiser **IMPACT RVD**, 5 chantiers de Transformation, structurent notre évolution :

1. **"Centricité clients"** : relever le défi de la création de valeur pour nos clients et sélectionner les activités à fort impact ;

2. **"De l'aval à l'amont"** : Structurer nos activités sur les filières maximisant les potentiels de valorisation matière ou énergie ;

3. **"Maîtrise financière"** : Améliorer notre rigueur financière et piloter davantage l'activité par la valeur ;

4. **"Traçabilité"** : Développer la traçabilité des flux de déchets et de matières recyclées, de la production à la valorisation ;

5. **"Engagement"** : Réinventer notre culture d'entreprise, pour mobiliser tous nos collaborateurs au service de nos clients et de l'environnement et de la maîtrise des ressources tant dans la réalisation de nos services, dans la performance de nos installations que dans nos partenariats,

IMPACT RVD ne saurait être viable sans **2 pré-requis** à l'action : la **sécurité** et la santé de tous en déterminant les attentes des collaborateurs par leur consultation et participation, tout en garantissant des conditions de travail sûres et saines, exemptes de danger. Le respect de l'**éthique et de la conformité** aux exigences. Dans ces deux domaines, je demande à chacun d'entre nous de les respecter, de les faire respecter et d'allouer les moyens appropriés en toutes circonstances.

Pour réaliser **IMPACT RVD**, nous nous sommes organisés autour de **8 régions** structurées autour de **3 piliers métiers** : **Service aux Entreprises, Service aux Collectivités et Unités Industrielles** et de 3 filiales de spécialités (VPFR - VDF - Triade).

Pour accélérer notre agilité et notre partage des solutions, nous allons structurer dès 2021, une démarche commune d'amélioration continue de cette performance plurielle.

Je m'engage, avec le Comex, à soutenir les acteurs de ce projet d'entreprise sur les plans humain, organisationnel et technique, et d'en assurer le suivi grâce à l'analyse de nos indicateurs de performance plurielle de manière régulière. Je sais que chacun d'entre nous saura s'engager avec responsabilité et ambition dans cette performance plurielle à l'atteinte de notre mission. Nous sommes résolument engagés. A nous tous maintenant, de concrétiser ce projet, de lui donner toute son énergie, sa puissance... tout son **IMPACT !**



Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de réception de l'AR: 10/12/2024

66-24600416-AU - 031_2024-AU

A G E D I

8. LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, NOTRE PRIORITÉ

Accompagner les clients dans leur transition

De nouvelles obligations réglementaires pour les producteurs de déchets pour lesquelles Veolia met tout en œuvre pour vous accompagner.

A partir du
1er janvier 2022

Bordereaux de suivi des déchets

Décret n°2021-321 du 25 mars 2021

Dématérialisation des Bordereaux de Suivi des Déchets avec l'outil Trackdéchets.

Disponibles sur l'espace client

Attestation 7 flux

Décret n°2021-950 du 16 juillet 2021

Le producteur tient à disposition des autorités l'attestation annuelle de valorisation incluant deux nouveaux flux : fraction minérale et plâtre.

Disponible sur l'espace client

A partir du
1er juillet 2022

Registre des déchets

Arrêté du 31 mai 2021

Le producteur renseigne de nouvelles informations dans le cadre du renforcement des données de traçabilité obligatoires.

-

Attestation sur honneur

Décret n°2021-1199 du 16 septembre 2021

Le producteur fournit au gestionnaire de déchets une attestation annuelle justifiant de ses obligations de tri.

Modèle joint sur l'espace client

Rapport de caractérisation

Décret n°2021-1199 du 16 septembre 2021

Le producteur réalise un rapport annuel de caractérisation des déchets apportés dans l'installation de stockage.

Modèle joint sur l'espace client



Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de reception de l'AR: 10/12/2024

066-246600415-AU_081_2024-AU

A G E D I

Ressourcer le monde



Date de transmission de l'acte: 10/12/2024

Date de reception de l'AR: 10/12/2024

066-246600415-AU_081_2024-AU
A G E D I



DECLARATION DU CANDIDAT

Je soussigné **Jean-Christophe POULTIER**
Agissant en qualité de **Directeur Général**

Pour le compte de la Société **ONYX LANGUEDOC ROUSSILLON**

Ayant son siège social : **765, rue Henri Becquerel - 34000 MONTPELLIER**

Atteste l'exécution des principaux services effectués chez nos clients référencés dans le document intitulé **capacités techniques**.

ONYX LANGUEDOC-ROUSSILLON
Siège social : 765, rue Henri Becquerel - 34000 MONTPELLIER
S.A.S. au capital de 709 360 € - R.C.S. de Montpellier
Siret 433 885 241 00144
APE 3811Z - TVA FR28433885241
Tél : 05 34 61 41 00
courriel : fr.rvd.sudouest-be.all.groups@veolia.com
www.veolia.com